

## L'ÉDUCATION

LES REMPLACEMENTS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION  
MINISTÉRIELLE.

**M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence):** Monsieur le Président, en l'absence du secrétaire d'État et du premier ministre, je vais m'adresser au vice-premier ministre. Hier, les administrateurs, les chargés de cours et les étudiants des universités et des collèges de Toronto ont cessé toute activité en guise de protestation. Un groupe d'étude du parti libéral entreprend une tournée de trois semaines au Canada afin de savoir ce qu'il y a lieu de faire pour dénouer cette terrible impasse. Le gouvernement pourrait-il nous dire pourquoi il a remplacé, à deux reprises, les personnes chargées de l'enseignement post-secondaire? Nous en sommes maintenant à notre troisième secrétaire d'État (M. Crombie) et à notre troisième sous-ministre également. Étaient-ils tous incompétents ou étaient-ils gênés de voir le gouvernement trahir notre jeunesse?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je conteste les prémisses de la question du député, mais je la considère comme une instance, et je vais en saisir le ministre concerné qui pourra peut-être lui répondre la semaine prochaine.

\* \* \*

[Français]

## QUESTION DE PRIVILÈGE

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS AU SUJET D'UNE RÉPONSE  
DONNÉE AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**M. le Président:** A l'ordre! La parole est à l'honorable député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart).

**M. Malépart:** Monsieur le Président, je ne voudrais pas que le ministre induise la Chambre en erreur et je ne pense pas que c'est son intention. Mais, lorsqu'il a répondu à une de mes questions en indiquant que ce sont les commissaires qui pouvaient décider de rembourser les 30 millions de dollars aux préretraités, je dis que c'est faux, parce que c'est le gouvernement qui a décidé de couper ces 30 millions de dollars.

J'aimerais donc que la situation soit éclaircie et non pas que l'on donne une fausse interprétation à la population.

**M. Bouchard:** Monsieur le Président, si c'est là la compréhension que le député a eue, ce n'est pas ce que j'ai voulu dire effectivement. Évidemment, j'ai dit qu'au niveau de la gestion des programmes d'assurance-chômage, il y avait la participation, au niveau de la Commission elle-même, d'un ensemble de personnes et, lorsque vous dites que la Commission a fait un surplus de 150 millions de dollars et qu'elle n'a qu'à prendre les 30 millions de dollars... j'ai dit qu'il y avait une question de gestion administrative et nous devons prendre tout cela en considération. Donc, si vous dites...

## Rapports de délégations interparlementaires

**M. Malépart:** Les 30 millions, c'est le ministre Wilson qui les a coupés!

**M. Bouchard:** Ah non. Cela c'est une autre affaire.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## LES DÉCRETS DU CONSEIL

DÉPÔT DE DOCUMENTS—LES NOMINATIONS  
GOUVERNEMENTALES

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui les derniers décrets du Conseil concernant des nominations qui n'avaient pas été enregistrés par le greffier à temps pour être remis au président du comité au moment où j'ai déposé hier la longue liste des nominations. Voilà qui complète le nombre des décrets que nous aurions dû déposer.

**Mme Copps:** Selon le Règlement, monsieur le Président, nos comités devraient disposer de 30 jours pour examiner ces nominations. Comme la Chambre a été prorogée, les comités n'ont pas tous été constitués. Serait-il possible que le délai de 30 jours commence une fois que les comités auront effectivement été constitués?

**M. Mazankowski:** Monsieur le Président, l'autorisation a clairement été donnée de reconstituer les comités. Elle a été donnée la semaine dernière, et c'est précisément pourquoi nous avons tardé à déposer les décrets du conseil, pour donner 30 jours entiers de délai. Je crois comprendre que la plupart des comités sont en voie de reconstitution.

\* \* \*

## LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA 17<sup>E</sup> CONFÉRENCE  
RÉGIONALE DU COMMONWEALTH EN AFRIQUE

**L'hon. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur le Président, aux termes de l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la 17<sup>e</sup> Conférence régionale du Commonwealth en Afrique tenue au Malawi du 20 au 29 juin 1986. Il ne m'a pas été possible de déposer mon rapport avant aujourd'hui à cause du changement au calendrier parlementaire.

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA 32<sup>E</sup> CONFÉRENCE DES  
PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH

**L'hon. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur le Président, aux termes de l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la 32<sup>e</sup> Conférence des parlementaires du Commonwealth tenue à Londres, en Angleterre, du 23 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1986.